

Bilans 2020 et perspectives 2021 à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale de Polleniz

Le 24 juin dernier, dans la commune de Méral, en Mayenne, l'association régionale Polleniz a réuni les représentants des adhérents des 4 collèges et des 5 départements des Pays de la Loire. À cette occasion, les collaborateurs de Polleniz ont dressé le bilan 2020 et présenté les perspectives 2021 des différentes activités (surveillance du bon état sanitaire des végétaux, luttes collectives...).



De gauche à droite, le trésorier, Alain Pelloquin, le directeur général, Marc Pondaven, le président, Roland Foucault, le vice-président 53 et maire de Méral, Richard Chamaret.

Des bilans positifs et des perspectives d'évolution, malgré une année bouleversée par un contexte sanitaire exceptionnel. Pour cette première année en tant qu'association, Polleniz compte un peu plus de 5800 adhérents.

Côté Santé du Végétal, le nouveau règlement en Santé des végétaux, mais aussi de nouveaux décrets et arrêtés, imposent de plus en plus la responsabilité sanitaire aux Opérateurs Professionnels. Polleniz se doit donc de répondre par divers moyens aux nouvelles exigences imposées aux professionnels.

Côté luttes collectives, chaque activité a ses spécificités concernant les actions de protection de l'environnement et de la Santé Publique.

- **Pour les chenilles phytophages et urticantes** : Des investissements et de l'innovation sont prévus en 2021 afin de faire face aux dégâts des chenilles processionnaires du pin et du chêne, des bombyx culbrun...
- **Pour la régulation des oiseaux** : dans un contexte sanitaire particulier lié au Covid, l'organisation des luttes collectives contre les corvidés s'est trouvé perturbée. Cependant Polleniz reprendra ses activités en 2021 et essaiera aussi de répondre à un nombre croissant de collectivités confrontées aux problématiques des pigeons biset hybrides comme des choucas des tours. Des solutions de gestion durable sont à l'étude.
- **Pour la lutte contre le frelon asiatique** : Malgré une décision assez tardive, le Conseil Régional des Pays de Loire a maintenu son subventionnement pour 2020 et 2021 pour la mission encadrement/animation/gestion administrative/communication, mais il s'agira probablement de la dernière année d'aide, du moins sous cette forme. Une enquête est en cours auprès des collectivités partenaires pour connaître leurs positions et souhaits sur le maintien d'un plan de lutte.
- **Pour la régulation des RAE (Rongeurs Aquatiques Envahissants)** : La crise sanitaire a provoqué 2 mois d'interruption côté piégeage (soit 13% de la durée annuelle habituelle) dans une période très favorable à cette activité et où les piègeurs sont les plus actifs. L'animation et les réunions de collectes n'ont pas pu se faire normalement et certaines captures n'ont pas pu être déclarées en 2020. Le nombre de captures est donc légèrement en baisse.

En 2021, Polleniz va continuer le déploiement du Plan d'Action Régionale RAE dans les Pays de la Loire. L'accent sera davantage mis sur l'animation et la communication auprès des bénévoles et du grand public, en lien avec les collectivités.

Grâce au dispositif de surveillance des eaux de baignade, en partenariat avec l'ARS, la situation sanitaire des sites de baignade s'est améliorée. Cependant, à partir de 2021 l'ARS n'a pas souhaité maintenir le financement de cette action. Une solution est à l'étude afin de proposer, aux collectivités propriétaires de sites, une solution pour la poursuite de la surveillance des eaux de baignade, et ainsi assurer aux maires une limitation de leurs responsabilités sur le plan sanitaire.

- **Pour la lutte contre les moustiques indigènes (dite démoustication de confort) :** Une convention de partenariat sur 3 ans pour l'activité de démoustication est prévue avec Pornic Agglo Pays de Retz, 2 agents seront impliqués dans cette activité lors de la campagne 2021. Un perfectionnement de l'expertise entomologique des agents sur les culicidés est également prévu afin de répondre aux sollicitations des collectivités sur cette thématique.
- **Pour les plantes invasives à enjeux de santé publique :** Un plan d'action régional pour la lutte contre l'Ambroisie à feuilles d'armoise et la Berce du Caucase est en préparation (avec déjà 3 arrêtés préfectoraux pris en 2020 (départements 44, 53, 72) et des diagnostics-risques menés sur ces territoires). Pour l'Ambroisie et le Datura sur zones agricoles une stratégie d'actions de surveillance des territoires impactés et de prévention à développer avec les acteurs agricoles impactés va être définie.
- **Pour les plantes aquatiques invasives :** Polleniz 85 répond à des chantiers d'arrachage manuel depuis plus de 15 ans, notamment sur les problématiques de la Jussie.

Côté action Écophyto : le mot d'ordre est toujours de sensibiliser les acteurs du sanitaire à la réduction et au meilleur usage des produits phytopharmaceutiques. En ce sens, en partenariat avec les administrations régionales, Polleniz s'est vu confier la mise en place de la plateforme Phytosignal qui permettra de signaler les problèmes liés à l'usage des produits phytosanitaires que les riverains peuvent rencontrer.

Pour l'épidémiologie, les 3 bulletins de santé du végétal rédigés par Polleniz (cultures ornementales, arboriculture, JEVI - Jardins, Espaces Verts et Infrastructures), sont maintenus en 2021.

Pour le laboratoire GIRPA, spécialisé en analyses de contaminants, les résultats pour 2020 étant positifs et très encourageants, il est prévu un agrandissement des locaux du laboratoire (environ 800m²) afin de permettre la continuité dans la croissance de l'entreprise.

En 2021, Polleniz a externalisé l'activité du laboratoire au sein d'une structure commerciale, la SAS Girpa.



Projet d'agrandissement des locaux du laboratoire GIRPA